

Le cœur des enfants saigne

Une Fribourgeoise a recueilli dix récits d'adultes abusés sexuellement dans leur enfance.

Elle n'est hélas pas allée chercher très loin ces personnes marquées au fer rouge.



La douleur crie, la honte lui dit de se taire.

123rf



Caroline Mauron,
Si près de chez nous... tellement tabou! Editions Entreligne, 176 p.

Le téléphone de Caroline Mauron retentit un matin de septembre 2017. A l'autre bout du fil, «Alix». Elle souhaite confier son histoire à cette «recueilleuse de récits de vie» gruyérienne: la jeune femme a été violée à l'âge de huit ans. Son cas n'est pas isolé. En Suisse, une femme sur quatre et un homme sur dix ont été victimes d'abus sexuels, la plupart entre 7 et 12 ans, selon la fondation Protection de l'enfance. L'abuseur, généralement un membre de la famille ou de l'entourage, est rarement dénoncé.

La preuve de cette dramatique banalité? Suite au téléphone d'Alix, Caroline Mauron lance un appel à témoins sur les réseaux sociaux. A peine vingt minutes plus tard, elle a reçu quatre réponses. Elle publie aujourd'hui dix récits dans *Si près de chez nous... tellement tabou!* (Editions Entreligne).

Pas besoin d'aller loin pour recueillir ces douloureuses confidences: les neuf femmes et l'unique homme qui témoignent anonymement viennent de la région fribourgeoise.

ILS ÉTAIENT ENCORE À TABLE

Les enfants sont marqués à vie même s'ils ne mettent pas tout de suite des mots sur ce qu'ils ont vécu. Alix ne comprend pas ce qui lui arrive quand son voisin, un adolescent de quelques années son aîné, s'enferme avec elle dans une chambre alors que les adultes sont encore à table. Elle n'a aucune idée de ce qu'est une relation sexuelle, mais elle a mal et sent bien que ce corps-à-corps n'est pas normal.

La petite fille n'ose pas en parler à sa mère, trop distante. L'évènement restera dans les brumes du secret et du mal-être. Mais à l'école, les notes

d'Alix plongent; la fillette rêve de serpents, d'impossibilité de fuir; la femme qu'elle est devenue est tendue lors de chaque étreinte et ne supporte pas les examens gynécologiques. Ce n'est que vers trente ans, sur les conseils d'une thérapeute, qu'elle s'en ouvre à ses parents. Ils n'en reparleront jamais. Que dire, que faire quand on n'a pas su protéger son enfant? Les médecins ne constatent rien d'anormal ni chez elle ni chez son compagnon, mais malgré les traitements, le recours à des voyants, à des chamanes ou à des pierres de fertilité, le ventre de la jeune femme refuse de recevoir la vie. Ce livre dont elle est à l'origine l'aide pourtant à vivre une certaine fécondité.

UN PÈRE INTÈGRE

Plusieurs témoins souffrent de ne pas pouvoir enfanter une fois adultes. Sé-

encore



raphine, caressée de force par son voisin quadragénaire quand elle était préadolescente, a épuisé sa santé en tentatives de procréation médicalement assistée avant de tomber enceinte naturellement presque par miracle.

Lisa, elle, est née dans les années 1960 d'un couple qui s'est jeté sans discernement dans la libération sexuelle: son père, par ailleurs parfaitement intègre – «il aurait préféré mourir de faim dans un verger plutôt que de voler une pomme» –, venait la chercher pour participer à des jeux érotiques dans la chambre conjugale. Elle n'avait pas six ans. Seule sa mère la touchait, mais «j'avais l'impression de mourir un peu plus chaque fois».

Lisa a développé une haine viscérale pour sa maman. Devenue adulte, elle peine à tomber enceinte. Et quand

cela arrive enfin, elle avorte par deux fois, persuadée qu'elle serait une mauvaise mère.

PREMIER RÉGIME À 13 ANS

Les troubles alimentaires sont récurrents. La féminité paraissant les mettre en danger, certaines victimes veulent gommer leurs formes. Séraphine commence son premier régime à 13 ans; d'autres prennent des dizaines de kilos pour se protéger du regard des hommes. Celles qui ont été trop désirées se croient indésirables: «Je me sens tellement insignifiante, moche, indigne d'être aimée. Je me dégoûte! Les seules parties de mon corps que je trouve acceptables sont mes pieds. L'unique endroit qu'il n'ait jamais touché», confie Cristina.

Bizarrement, les conséquences psychologiques ne sont pas toujours proportionnelles à la gravité apparente des actes subis. Aurore, violée en réunion, semble mieux s'en sortir que Cristina qui n'a été «que» touchée par son oncle. Aurore a pardonné à ses

agresseurs, mais elle en veut toujours au curé de son village gruyérien qui, la poussant à la confiance en confession, l'a réprimandée au lieu de prendre sa défense.

«ELLE M'A DEMANDÉ PARDON»

Toutes sont marquées à vie, mais certaines trouvent un chemin de rédemption. Lisa, dans le cadre d'une thérapie, a choisi de se confronter à sa mère.

Que dire, que faire quand on n'a pas su protéger son enfant?

Se souvient-elle de ces jeux incestueux? Non. Mais elle ne nie pas non plus. Et sans crier gare, l'impensable survient: «Alors que toute sa vie elle m'avait critiquée, elle s'est mise à genoux au milieu de la cuisine et m'a demandé pardon». La vieille femme est si désespérée que Lisa lui propose d'aller voir un prêtre pour se confesser. Depuis, leur relation a totalement changé: à quarante ans passés, la petite fille blessée découvre enfin l'affection maternelle, la vraie. ■

Christine Mo Costabella



Caroline Mauron est recueilleuse de récits de vie.

Comment réagir

La manière dont les proches réagissent est déterminante. L'enfant peut développer une peur d'abandon si ses parents n'ont pas su ou voulu voir, s'ils ne l'ont pas cru, ne l'ont pas protégé ou s'ils lui reprochent de détruire l'harmonie familiale. Il a l'impression de ne pas compter aux yeux des personnes les plus importantes pour lui.

Même s'il ne dit rien, il y a des signes qui doivent alerter les parents, assure Caroline Mauron: un enfant qui se tait, qui se mutile ou qui nourrit des tendances suicidaires. Il est très difficile de réagir quand l'agresseur

fait partie de la famille, voire de la fratrie – l'abuseur est un mineur dans la moitié des témoignages. Caroline Mauron conseille alors de prendre contact avec l'association Familles Solidaires à Lausanne qui propose un suivi des adolescents inculpés pour des actes d'ordre sexuel.

A la fin du livre, le chef de la brigade des mœurs fribourgeoise explique qu'une victime peut se rendre à la police même après la prescription: se confier soulage et son témoignage peut protéger des victimes potentielles. ■

CMC